

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Théâtre scolaire à l'Exposition nationale.* — *Bureau de placement.* — *Redressement.* — *Dans les sections : Lausanne.* — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : *Compte rendu de l'assemblée du 22 février.* — U. I. P. G. - DAMES : *La nouvelle correspondante.* — *Convocation.* — *Cotisation.* — NEUCHÂTEL : *Compte rendu financier.* — *Section de Neuchâtel.* — *Assemblée des délégués.* — *Glanure.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : CHARLES GREG : *Les vendanges à Lavaux (Tableaux scolaires).* — WILLIAM PERRET et ALB. R. : *Mots vides.* — AD. F. : *Eugénisme et économie.* — INFORMATIONS : AD. F. : *La dépense de la démocratie.* — RÉCITATION : VIO MARTIN : *Madame la lune.* — TEXTES LITTÉRAIRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD THÉÂTRE SCOLAIRE A L'EXPOSITION NATIONALE

Les collègues qui seraient disposés à aller à Zurich au milieu de juillet (à leurs frais) pour y donner une représentation scolaire, sont priés de demander tous renseignements au président, M. Ray, Cossonay. Nous aimerions connaître le plus tôt possible le nombre des inscriptions. Veuillez donc nous faire savoir si vous envisagez (en principe) votre participation à ces manifestations. R.

BUREAU DE PLACEMENT

Soleuroise de 15 ans cherche place de volontaire dans famille d'instituteur avec enfants.

Ecrire à J. Patthey, inst., Faoug, Lac de Morat.

REDRESSEMENT

Fessées et... pilules.

Le problème des punitions à infliger aux enfants revient périodiquement en discussion, dans les feuilles pédagogiques comme dans la grande presse. Il y a quelques semaines, le *Journal* a publié toute une étude sur les châtiments corporels. On y fait le procès de la gifle, geste condamnable entre tous, mais on y amnistie la fessée qui, paraît-il, garde toute sa valeur comme calmant, et même comme tonique...

Revoyons un peu ce problème sous l'angle purement scolaire. Le Règlement primaire vaudois, à l'art. 266, dit que « le maître doit s'abstenir de tout acte de brutalité envers les enfants ». Remarquez combien ces termes sont adroits. Nous n'avons aucun droit

à être brutaux, et nous ne le serons jamais si nous tâchons toujours de nous demander ce que ferait à notre place le père conscient de ses devoirs de l'enfant qui est devant nous.

Mais... en réalité, quand la main est prête à réagir vigoureusement, ou que le regard se dirige vers une baguette avec l'envie de s'en servir sur un fond de pantalon ou de jupette, les nerfs du maître sont en effervescence. Ah ! comme dit le Dr Carrel, si on arrivait à stabiliser le système nerveux de chaque individu », quel changement dans les relations d'homme à homme et de peuple à peuple !

En classe, ne giflons pas, et ne fessons qu'à bon escient. En cas d'impertinence grave, de désobéissance récidivée sur un point particulièrement sérieux, la fessée a une valeur non contestable. Elle remet toutes choses au point pour longtemps. Et si elle fait mal ne fait aucun mal. Honni soit qui mal y pense ! Et tous les bien-pensants qui m'en voudront de le dire sont invités à faire un stage de quelques mois dans une classe de galopins ou de fillettes mal élevées.

* * *

Pilules... Qu'est-ce que cela veut dire ? Le *Journal*, sous la plume de son correspondant *Dioscoride*, insiste sur le fait que nombre d'enfants paresseux, nerveux, irritants et irritables, sont des défectueux qu'il faut soigner et non de pauvres être à punir sans rémission. Et la question de la médication par vitamines et extraits de glandes, est à l'ordre du jour. L'enfant malade sera ausculté à fond, mesuré pour ainsi dire, sous le rapport de ses fonctions glandulaires, puis traité, nourri à doses infinitésimales des particules vitales qui lui manquent.

Médication du présent, et de l'avenir, qui est évidemment intéressante et qui vient compléter les mesures d'hygiène et de prophylaxie dictées par le médecin scolaire. L'école bien comprise devient ainsi un laboratoire où maître et médecin travaillent d'entente, l'équilibre physique de l'enfant étant la condition *sine qua non* du développement normal et harmonieux de son être moral.

L. Cz.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — *Soirée annuelle.* Samedi 28 janvier, 20 heures ! Au grand salon de l'Hôtel de la Paix, l'accueil est prêt autour des tables délicatement fleuries de primevères roses. Une rumeur joyeuse de bonne entente se répand bientôt. Pour les membres de la Section de Lausanne, l'heure est à la gastronomie, à la cordialité, à la joie !

Si tous les collègues n'ont pu se joindre aux quelque 80 présents, on sent les absents proches de leurs pensées ou de leurs envois. Notre sympathique et si consciencieux président, M. Berthold Beauverd, nous le rappelle dans son discours de bienvenue.

Sous la direction entendue de son chef, le personnel, admirable-

ment stylé, présente le potage « revigorant », le poulet fricassé à souhait, la bombe glacée figurant au menu.

L'orchestre entraînant de notre collègue Bernard, d'Allaman, met à son comble une atmosphère de fête qui ne cessera qu'à l'aube !

A la partie récréative prévue, une surprise nous attend. Mlle Rose Nicod nous revient avec un choix remarquable de chansons françaises.

Sous l'enchantement de leur interprétation spirituelle et enjouée, nous passons quelques moments délicieux. Mlle Tissot, pianiste, l'accompagne et la complète avec délicatesse et compréhension.

Connaissiez-vous le « Théâtre des Compagnons à la tête de bois », dont on a annoncé la participation bénévole pour une seconde partie du programme ?

Mme Sénéchaud et son mari, notre collègue, sont les créateurs avertis de ce nouveau théâtre de marionnettes et de pantins. .

Si M. Sénéchaud a pour lui une riche documentation, un sens artistique de la mise en scène éprouvé, une science approfondie des jeux de lumière, Mme Sénéchaud est la brillante animatrice, l'entraîneuse douée et enthousiaste dont la ferveur contagieuse insufflera vie, même aux poupées de bois.

Nous leur devons le régal de deux numéros adapté ou créé par eux : « La chèvre de Monsieur Seguin », pièce bucolique et dramatique en deux actes, et « Manoulah », danse exotique.

Dans les décors ravissants, on reconnaît la part de M. Pahud, maître de dessin. Les poupées de bois, façonnées par M. Sénéchaud, manipulées aussi par MM. Allisson, P.-E. Rochat et Mlle Faillettaz, prêtent encore leur concours au « Sketch pédagogique ».

Les auteurs : Mlle Marguerite Roulier et Mathilde Vonwiller y ont invité Guignol. Leur plume alerte lui font revêtir la tenue d'un juge gavroche confident, puis défenseur de Mlle S. P. V. abandonnée.

Mlle Indifférente, M. Poursoi, M. de la Rouspétance, Mlle la Démissionnaire et M. Toutvamal ont à répondre de leur attitude jusqu'au troisième acte, où Guignol nous révèle que tout ceci n'est qu'un vaste malentendu. La S. P. V. nous apparaît alors complètement « revigorée » par l'intérêt, l'entrain que ses membres ont mis à préparer la soirée annuelle.

Aussi, quand Guignol revient aux nouvelles de la Section, les applaudissements du public amusé semblent confirmer que, comme les voix enregistrées de Mlle Mottaz et M. Rastorfer le proclament au final : « Tout va très bien dans la pédagogie, tout va très bien, tout va très bien ! »

La sauterie sanctionnera cet accord chaleureux. Entremêlée de danses-surprise, commentées par M. Rostan, elle permettra à tous de se laisser gagner par l'ivresse du tourbillon nocturne.

M. FAILLETTAZ.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

COMPTE RENDU

de l'assemblée administrative annuelle du jeudi 23 février 1939.

De nombreux collègues ont répondu à la convocation.

Le procès-verbal de l'assemblée administrative du 24 février 1938 est lu et adopté.

L'assemblée prend connaissance du rapport très complet de notre président. Celui de notre trésorier a paru dans le *Bulletin* ; M. Roller, au nom des vérificateurs des comptes, propose à l'assemblée de donner décharge à notre collègue Gaudin. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

La cotisation de 1939 est maintenue à 15 francs.

Elections du Comité. — M. Charles Duchemin, président pendant trois années, doit être remplacé aujourd'hui. M. Ad. Lagier, au nom de l'assemblée unanime, remercie chaleureusement notre *cher et dévoué président* qui, par son attitude et son travail, a mérité l'estime et la gratitude de tous.

M. Ad. Lagier est brillamment élu président ; il en est de même de MM. Emile Dottrens et Louis Servettaz, respectivement premier et second vice-présidents.

MM. Charles Duchemin, Edouard Gaudin, Philippe Genequand, Gustave Willemin, Emile Bölsterli, Raymond Uldry, Paul Passello sont réélus. Notre collègue Béguin n'accepte pas de réélection ; il est remplacé par M. Robert Jaquet.

Pendant le dépouillement du scrutin, nous entendons Mmes Borsa (présidente de l'U. I. P. G. dames) et Maystre (présidente de l'Amicale des écoles enfantines) ; MM. Montillet (représentant du syndicat du département de l'Ain), Rey (représentant de la S. P. V.), Voisard (délégué du Jura bernois), Berner (délégué de la S. P. N.), Weber (directeur de l'assurance scolaire) et Willemin (président de la S. P. R.), qui nous expriment toute leur sympathie.

Désignation des délégués dans les différentes associations dont l'U. I. P. G. fait partie.

Délégués à la S. P. R. : MM. Servettaz, Genequand, R. Jaquet.

Délégués à la Fédération des fonctionnaires : MM. Lagier, Servettaz, Passello.

Délégué à l'« Ecolier Romand » : M. Passello.

Délégué au Cartel d'hygiène sociale et morale : M. Pautex.

Délégué à Pro Familia : M. Roller.

Délégué à la Commission Radio-scolaire : M. Piguet.

Délégué à l'Association genevoise des maîtres d'éducation physique : M. Senglet.

Désignation des vérificateurs des comptes : MM. Fiorina, Gui et Neuenschwander.

Désignation des représentants de l'U. I. P. G. dans les commissions de nomination : MM. Babel, G. Bolsterli, Borel, M. Jaquet, Ehrat, Duchemin, Gaudin, Piguet, Cornioley, Ravel, Pierre Compagnon, Woodtli.

— L'assemblée a été précédée d'un repas au cours duquel notre collègue Charles Favre, qui vient d'être nommé membre honoraire, a été fêté. Th. G.

U. I. P. G. — DAMES

Au moment où Mme J.-R. Rouiller-Long, notre alerte bulletinière, pose la plume pour se consacrer tout entière à ... son joli ménage tout neuf, nous tenons à lui dire notre gratitude pour l'intelligence, la fermeté et le dévouement avec lesquels elle s'est acquittée de sa tâche de secrétaire. Elle a bien mérité de l'Union et nous savons qu'elle lui reste fidèlement attachée.

A Mme Ant. Dottrens, qui veut bien reprendre les fonctions de correspondante au *Bulletin*, nous adressons nos vœux les meilleurs. Nous souhaitons que, soutenue par la compréhension et la collaboration de toutes nos collègues, elle connaisse la satisfaction et le réconfort d'un travail joyeusement accompli. *Le Comité.*

La *Rédaction*, elle aussi, souhaite la bienvenue à la nouvelle correspondante de l'U. I. P. G. Dames et remercie bien sincèrement Mme Rouiller-Long de son aimable et intelligente collaboration.

Quelques renseignements à noter.

Présidente : Mme J. Borsa, rue de Lyon 73, tél. 2 93 96.

Trésorière : Mlle J. Meyer, rue de la Poterie 2.

Correspondante au « Bulletin » : Mme Ant. Dottrens, quai de l'Ecole de Médecine 6.

CONVOCATION

Le groupe d'étude, qui a examiné le programme de français et l'arithmétique, présentera son rapport vendredi, 10 mars, à 16 h. 30, salle 3 du Département de l'instruction publique.

Le Comité demande instamment aux collègues qui auraient des suggestions à faire au sujet du nouveau plan de travail, d'assister à cette séance.

COTISATION

La cotisation reste fixée à 13 francs pour 1939. Cette somme sera perçue dans les écoles de la ville, pendant le mois de mars, par la déléguée de l'Union. Les collègues de la campagne voudront bien verser le montant de leur cotisation (plus l'amende, s'il y a lieu) au compte de chèques I 3114. La carte de membre est à l'impression, et vous parviendra sous peu.

Nous vous rappelons que cette carte donne droit à des réductions chez nombre de fournisseurs. Ne l'oubliez pas ; vous récupérerez, de cette façon, tout ou partie de votre cotisation. A. D.

Le manque de place nous oblige à renvoyer la publication du Rapport financier de l'U. I. P. G., Dames. (Réd.)

NEUCHÂTEL COMPTE RENDU FINANCIER

Exercice 1938

I. Caisse. — Résumé des opérations.		Doit Fr.	Budget 1939 Fr.
1. En caisse au 1 ^{er} janvier 1938		40.80	
2. Cotisations centrales : 407 à 16 fr.		6512.—	6352.—
3. Prélèvements en banque		200.—	
4. Assurance responsabilité civile : 275 primes		442.10	
5. Administration (part de la Caisse d'entr'aide)		400.—	400.—
6. Ristourne sur enc. : primes Assur.			
resp. civile	44.85		
Commission sur primes Assur.			
accidents	89.95	134.80	120.—
7. Intérêts : a) Livret d'épargne	118.25		
b) Fonds de réserve	228.45	346.70	250.—
8. Action de défense des intérêts matériels		—	
9. Divers : Subv. des sections à l'Œuvre des Lectures populaires		110.—	
Total		8186.40	7122.—
		Avoir Fr.	Budget 1939 Fr.
1. Assemblées		751.55	1100.—
2. Délégations et réceptions		136.40	150.—
3. Administration		1360.—	1400.—
4. Cotisations romandes :			
a) Membres actifs : 407 à 8 fr.	3256.—		
b) Membres d'honneur : 8 à 8 fr.	64.—	3320.—	3176.—
5. Subventions		720.—	590.—
6. Frais généraux		279.60	350.—
7. Dépôts en banque		618.25	
8. Assurance responsabilité civile :			
Primes	442.10		
Timbre fédéral	2.40	444.50	
9. Action de défense des intérêts matériels		20.45	300.—
10. Fonds de réserve : a) Dépôts	392.—		
b) Intérêts	36.45	428.45	
11. Solde en caisse		107.20	
Total		8186 40	7066.—
Bonî prévu			56.—

II. Résumé des recettes et des dépenses.

Total des recettes	7945.60
Total des dépenses	7032.50
Boni d'exercice	<u>913.10</u>

III. Bilan.

	<i>Actif.</i>
1. En banque : a) Dépôts	4767.81
b) Intérêts	118.25
	<u>4886.06</u>
2. Fonds de réserve : a) Dépôts en banque	1449.32
b) Intérêts	36.45
	<u>1485.77</u>
c) En portefeuille	5000.—
	<u>6485.77</u>
3. Espèces en caisse	107.20
Total de l'Actif	<u>11 479.03</u>
	<i>Passif</i>
Avoir net au 31. 12. 1938	<u>11 479.03</u>

IV. Résultat de l'exercice.

Avoir net au 31. 12. 38	11479.03
Avoir net au 31. 12. 37	<u>10565.93</u>
Augmentation du capital	<u>913.10</u>

Caisse d'Entr'aide S. P. N.**I. Caisse. — Résumé des opérations.**

	<i>Doit</i>
1. En caisse au 1 ^{er} janvier 1938	59.80
2. Cotisations : 405 à 1 fr.	405.—
3. Dons	—.—
4. Prélèvements en banque	500.—
5. Intérêts	<u>58.80</u>
	558.80
6. Fonds de réserve :	
a) Prélèvement sur Livret épargne.	2000.—
b) Intérêt de ce livret	128.80
c) Intérêt du 2 ^e livret	87.94
d) Intérêt des titres	<u>742.75</u>
	2959.49
7. Remboursement par les malades	203.25
8. Caisse de prêts :	
a) Annuités sur 8 cédules	475.—
b) Intérêt des prêts	<u>39.20</u>
	514.20
9. Divers : Echéance de titres	6000.—
10. Déficit de caisse	<u>61.75</u>
Total	<u>10 762.29</u>

1. Remplacements :		<i>Avoir</i>
une institutrice, 83 jours à 9 fr.	747.—	
un instituteur, 5 ½ jours à 12 fr.	66.—	813.—
2. Dépôt en banque		5031.94
3. Caisse de prêts : un à 300 fr., un à 200 fr.		500.—
4. Achat de titres		3986.35
5. Frais d'administration		400.—
6. Caisse de secours S. P. R. et S. P. N.		31.—
7. Solde en caisse		—.—
Total		<u>10 762.29</u>

II. Résumé des recettes et des dépenses.

Total des recettes	1665.74
Total des dépenses	<u>1213.—</u>
Boni d'exercice	<u>452.74</u>

Le caissier : J. ROCHAT.

SECTION DE NEUCHÂTEL

Dans sa séance administrative du 25 février, cette section a nommé son comité, qui sera présidé par M. Marc Jaquet, instituteur au Vauseyon. Il succède à M. Max Béguin, qui a été à la peine pendant trois ans et qui s'est acquis la reconnaissance de ses administrés.

Les autres membres du comité sont : Mlles Marthe Hurni, Blulette Loup, Sophie Kœpfer ; Messieurs Willy Banderet, William Perret et Samuel Simmen.

Le décès de Mlle Lucie Grize a fait surgir de nouveau le problème relatif au statut des institutrices placées à la tête des classes à tous les ordres. Il sera demandé au Comité central de renouveler ses démarches auprès du Département de l'Instruction publique afin de faciliter le déplacement de ces institutrices. Le cas de Mlle Grize, dont nous parlerons dans une prochaine notice nécrologique, a soulevé beaucoup d'émotion. Nous reprendrons la question prochainement.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Nous rappelons que cette assemblée aura lieu à Neuchâtel, le *samedi 18 mars* prochain. L'ordre du jour paraîtra dans le *Bulletin* du 11 mars.

Nous publions dans le présent numéro un résumé des comptes que les délégués voudront bien conserver. J.-Ed. M.

GLANURES

Rétablir l'homme dans sa dignité, lui rendre sa personnalité, lui inculquer la conscience de ses devoirs, chasser le loup qui est en lui, voilà le rôle des humanistes. L'armer, le fanatiser, lui enseigner l'art de tuer par ordre, de se grouper pour menacer, de penser par ordre, de haïr par ordre, voilà le stigmatisme des barbares.

(Pour humaniser l'homme.) Jean DESTHIEUX.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

LES VENDANGES A LAVAUX (suite)

Notes explicatives. Le terme *vendange* a deux significations : la récolte du raisin (plus souvent au pluriel, *les vendanges*) et le raisin foulé. Les *bancs de vendange*. Vers le début de septembre, dans certaines communes, par ordre de l'autorité municipale, le vignoble est mis à ban. La circulation dans les sentiers est alors interdite à toute personne que le travail n'appelle pas dans les vignes. Des affiches sur place l'indiquent. L'accès des vignes, des jardins et des plantages sis dans le vignoble ou à proximité immédiate de celui-ci, est interdit à chacun, propriétaire ou locataire, du coucher au lever du soleil. En outre, les vigneronns qui désirent cueillir du raisin sur leur propriété ne le peuvent sans une autorisation écrite de l'autorité municipale. Les vendanges ne peuvent commencer qu'après la levée des bans. Ces mesures draconiennes s'expliquent : elles évincent les maraudeurs, des gardes champêtres veillent à l'observation stricte de l'ordonnance ; puis la propriété morcelée et enchevêtrée est respectée : pour aller d'un parchet à un autre, ou pour arriver à un chemin de dévestiture, il faut passer dans les vignes d'autrui, ce qui cause inévitablement certains dégâts. En outre et surtout, les autorités communales veillent à la qualité des crus qui, pour la même année et pour la même région, doivent présenter une certaine uniformité, uniformité qui serait compromise par une cueille trop hâtive de la part de l'un ou de l'autre des vigneronns.

Les anciennes mesures de surface sont encore en usage dans le vignoble : le *fossorier* ou *ouvrier* vaut 4,5 a. ; c'est l'étendue qu'un ouvrier peut fossoyer dans une journée (cf. le *matin* — 22,5 a. — des Ormonts). Les ventes de vignes se font à la *perche* (9 m²) ; 50 perches font l'ouvrier et 10 ouvriers font la pose vaudoise.

Un *charmu* est l'espace entre deux murs, une des terrasses du vignoble.

Un *parchet* est une surface du vignoble bien délimitée qui donne un cru spécial. A Lavaux, il y a les parchets près du lac, les *bas*, et, à la limite supérieure du vignoble, les *hauts*. En se dirigeant vers Lausanne, le coteau s'éloigne du lac, laissant entre deux un espace moins en pente, ainsi à Lutry, les *plats*.

La *brante*, hotte en bois, sert au transport de la vendange, ainsi qu'au mesurage du vin ; dans ce cas, elle est officiellement scellée à une contenance d'un *setier* (40, 45 ou 50 litres suivant les endroits).

La *bossette* est le fût allongé, placé sur un char, dans lequel on transporte la vendange (contenance 3-400 l.) ; un orifice rectangu-

laire à la partie supérieure reçoit un *entonnoir* qui permet d'y déverser le contenu de la brante. Le vin est transporté dans des *fustes* (1000-1200 l.). L'ancienne mesure, le *char*, était de 600 l. Une récolte d'un char à l'ouvrier était considérée comme très bonne.

Le vin à l'usage des travailleurs se porte à la vigne dans un *baril* ou une *barille*, récipient en bois de la forme d'une bouteille ou d'un petit tonneau. On boit à même l'ustensile, ce qui demande une certaine accoutumance.

Le mot *pressoir* désigne aussi bien l'appareil servant à extraire le jus de la grappe, le moût, que le local qui le renferme, partie du bâtiment à plain-pied ou en contre-bas, précédant la cave. La plus grande partie en est occupée par un bassin carré en granit ou en ciment, légèrement creusé : la pierre du pressoir. En son centre est fixée une vis en acier autour de laquelle tourne l'écrou. Une *caisse* mobile, cylindrique, à claire-voie, solidement ajustée sur la pierre, peut contenir une cinquantaine de brantées ; des plots de chêne recouvrent la caisse, et l'écrou, en s'abaissant, opère une forte pression sur eux. L'écrou est vissé au moyen d'une forte poutre, la *palanche*, tirée par une corde s'enroulant autour d'un treuil. Le moût s'échappe par les interstices de la caisse et est recueilli dans le *cuvier*. Une cuve, la *tine*, reçoit la vendange qui attend le pressurage. Dans quelques grandes installations vinicoles, ce pressoir classique tend à être remplacé par des appareils plus modernes, hydrauliques ou électriques.

Le moût est encavé dans des *vases*, tonneaux d'une contenance variant de 1000 à 10 000 litres. Certaines caves en possèdent d'énormes ; à Epesses, il s'en trouve un de 32 000 litres. Dans quelques caves où la vinification se fait en grand, on a construit ces dernières années de grands récipients en béton armé, à revêtement intérieur vitrifié. Ils ont l'avantage d'occuper moins de place et d'être d'un entretien plus facile.

Lorsqu'un propriétaire ne cultive pas lui-même son domaine et qu'il le donne en amodiation ou *vignolage*, il charge un *partisseur* de surveiller la vendange et surtout de mesurer la quantité de moût récolté. Ces fonctions sont le plus souvent confiées à un instituteur, qui a là une excellente occasion de passer d'agréables vacances d'automne.

ENNEMIS DE LA VIGNE

Intempéries. Les vignerons ont tout à redouter d'un printemps précoce, car le *gel* est souvent à craindre à la fin de l'hiver (printemps 1938).

Un printemps pluvieux et froid est préjudiciable à la vigne, dont le développement peut être retardé ou entravé par des attaques

de *chlorose* et de *court-noué*. Au moment de la floraison, ce même temps pluvieux et froid nuit à la fécondation normale et provoque la *coulure*.

Pour lutter contre la *grêle*, on avait il y a quelque trente ans, placé dans le vignoble de Lavaux des canons grêlifuges : ça et là on voyait se dresser vers le ciel un cylindre de tôle à l'ouverture évasée surmontant une petite cabane. A la première menace de grêle, des artificiers désignés par l'autorité municipale se rendaient à leur poste et criblaient de coups de canon les nuages dangereux : c'était dans Lavaux une pétarade ininterrompue pendant tout l'orage. L'efficacité du procédé, souvent mise en doute, n'a pu être prouvée ; quelques accidents graves, dus à l'imprudance des artilleurs improvisés, engagèrent les communes à abandonner ce moyen de combat. L'assurance contre la grêle, obligatoire dans le canton de Vaud, est certainement plus apte à atténuer les dommages de cette calamité.

Ennemis. Le terrible ennemi de la vigne qui, il y a cinquante ans, attaqua le vignoble vaudois après avoir ravagé la France, le *phylloxéra*, est aujourd'hui vaincu. L'Amérique, qui avait envoyé le fléau, fournit le remède. Puisque la vigne américaine résiste aux piqûres de l'insecte, on greffe sur un plant américain un sarment du pays et, actuellement, le vignoble vaudois dans son ensemble se trouve reconstitué. Il a fallu de longues recherches et de nombreux essais pour trouver les espèces à greffer convenant aux différentes régions du pays.

Une année chaude facilite l'éclosion de deux papillons dont les ravages sont parfois considérables : la *cochylis* et la *pyrale*. Le ver de la *cochylis* s'attaque à la grappe, une première fois en juin, lors de la floraison, tisse son cocon au milieu des fleurs et empêche les futurs grains de nouer et de se développer. En août et septembre, une deuxième éclosion s'attaque aux grains mûrissants. Les feuilles sont la victime de la *pyrale* dont les dégâts ne sont pas négligeables. Les traitements à la nicotine ou aux produits à base d'arsenic tuent ces dangereux parasites.

Maladies cryptogamiques. Le *mildiou* (mildew) est un champignon qui se propage sur toutes les parties vertes de la plante, spécialement sur la face inférieure des feuilles et sur les grappes. Les parties atteintes se dessèchent et tombent. Un temps orageux, chaud et humide, est favorable au développement de la maladie qui, en une nuit, peut anéantir la récolte. Un traitement préventif est seul efficace, l'aspersion des vignes au sulfate de cuivre. Les sulfatages rendus obligatoires par des ordonnances cantonales doivent être, certaines années, opérés jusqu'à sept fois au cours de l'été. C'est en 1887 que le vignoble vaudois a été sulfaté pour la première fois.

L'oïdium se développe plus particulièrement sur les grains de raisin qui se couvrent d'une efflorescence grisâtre : leur développement est arrêté ; ils se fendent et sèchent. On prévient cette maladie en répandant de la fleur de soufre sur les ceps.

(A suivre.)

Charles GREG.

MOTS VIDES

A propos de « 1938 et nous », voir N^{os} 2 et 3.

Ils furent autrefois pleins de dynamisme ; aujourd'hui, ils pendent à tous les drapeaux, ornent tous les programmes, symbolisant des points de vue divers et contradictoires.

« Idéal démocratique » « saine démocratie », démocratie active », « agir en démocrate »... Qu'est-ce que cela veut dire ?

Comprendra qui voudra bien ? Mais non ; les gens de bonne foi ne s'y retrouvent plus... et, en effet, font face aux circonstances « chacun à sa manière ».

Aussi regretté-je vivement que, dans son second article, M. Alb. R. utilise ces mots vides (pas pour lui assurément) et qui ne représentent aucune commune mesure de pensée civique. Je réclame donc à nouveau soit des définitions, soit des exemples ou, ce qui serait parfait, tous les deux. Quelques cas concrets choisis parmi ces « circonstances diverses » nous donneraient immédiatement l'éclairage qui préciserait par ombres et lumières la pensée de M. Alb. R.

Voyez les chrétiens, les protestants surtout ; en divers mouvements (Barthisme, Oxford) ils tendent à limiter à leur sens original, ou simplement à un sens les mots sacrés dont chacun se faisait manteau. Je n'ai pas à juger ici de leur succès en cette entreprise ; je voudrais simplement en tirer un enseignement. Faisons de même avec tout notre vocabulaire patriotique ou renonçons à être entendus à la manière que nous désirons.

En 1940, six conférenciers appelés par l'Ecole polytechnique et tous les collègues en leur congrès s'occuperont du problème de l'éducation civique. Très bien. Mais le danger est là ; M. Alb. R. a le mérite de nous le dire. 1940 c'est loin ; et sans mésestimer par avance la valeur des conclusions qui émaneront de grands travaux, je crains encore que chacun les comprenne « à sa manière » parce qu'elles s'exprimeront en phrases.

Personnellement, je ne vois pas qu'on puisse mettre ça en d'autres mots que ceux de M. Chevallaz cités en fin d'article par M. Alb. R. concernant la sauvegarde d'un « jugement libre et personnel ».

Nous pouvons donc déjà nous livrer au petit travail suivant : rechercher, énumérer avec précision et sans égard pour personne — surtout pas pour soi-même — les attitudes, les disciplines, les pro-

cédés d'enseignement, les méthodes, les techniques, les punitions, les récompenses, les stimulants, les formes d'activité scolaire, les manuels, les livres d'enfants, etc., etc., qui bloquent ou favorisent l'exercice du jugement libre et personnel.

Cela fait, nous aurons à nous interroger sur l'orientation à donner à ces jugements qui librement et personnellement peuvent fort bien s'égarer en vertu de tares naturelles héréditaires ou acquises. Mais ce sera un autre chapitre des mises au net.

Pour l'instant soyons rigoureux en matière démocratique et attendons le prochain article de M. Alb. R. que d'avance je remercie.

William PERRET.

P.-S. — « Comment ne voit-on pas que si les mots n'ont plus de sens, que si la convention qui fixe leur valeur se voit tacitement dénoncée, et que si l'on convient de mettre au second plan le débat des définitions, considéré comme byzantin, on met du coup au second plan le travail spécifique de la pensée, on la prive de ses résistances, on sabote ses instruments qui sont les mots, on réduit la mission de l'écrivain à celle de propagandiste, chargé de ramasser les à-peu-près du jour ».

Denis ROUGEMONT.

Penser avec les mains.

Ultime réponse.

Evidemment, M. Perret, les « clichés » démocratiques peuvent être vides, comme sont vides tous les mots pour ceux qui n'ont rien à y mettre. Mais on n'est pas encore arrivé à se passer des mots pour formuler sa pensée, et force nous est bien de les employer, tels qu'ils sont, si dénués de substance qu'ils puissent paraître.

Quant à la redécouverte du sens de certains vocables à laquelle nous convie notre correspondant, je la suivrai avec sympathie, mais ne crois pas qu'elle conduise assurément au salut.

La vie ne sera pas rendue aux signes par la raison raisonnante ; elle est faite de sentiments, de passions, et ce sont les actes engendrés par ces sentiments et ces passions qui redonneront force et vigueur aux mots qui les désignent.

Quoi qu'en pense M. Perret, il est beaucoup de gens pour qui *démocratie* et *idéal démocratique* ont un sens aussi précis que *pain* et *besoin de pain*.

Le *petit travail* que nous propose notre collègue est celui à quoi tous les pédagogues et philosophes de plusieurs siècles ont voué leurs efforts et leur vie.

La *mise au net* dont il nous parle n'est pas l'affaire de quelques heures de méditation, ne peut être résumée en quelques pages, ni même en un volume ; c'est la besogne quotidienne, sans cesse renouvelée des chercheurs de quelque domaine qu'ils soient.

Je ne pense pas que la discussion sur le sens des mots soit une querelle byzantine, j'ai lu ou entendu beaucoup de choses fort sensées à ce propos de MM. de Rougemont et Mounier, mais que voulez-vous, je ne pense pas que mes quelques clartés personnelles puissent illuminer le débat. C'est pourquoi je pose la plume en souhaitant que quelqu'un de plus qualifié la reprenne et que ce quelqu'un soit M. Perret.

Alb. R.

Précision : Ce n'est pas en 1940 qu'auront lieu les conférences du Poly. Elles ont été organisées pour cet hiver ; les premières ont déjà fait l'objet de publications et l'*Educateur* a rendu compte de la première d'entre elles : *Der schweizerische Staatsgedanke* dans son numéro 5.

EUGÉNISME ET ÉCONOMIE

Les eugénistes montrent la nécessité d'améliorer la race. Les économistes soulignent le fait que la crise, d'une part, et, de l'autre, l'augmentation artificielle des besoins, favorisent les ménages sans enfants. Un niveau de vie qui, voici cinquante ans, eût passé pour un état de confort rare, se rencontre aujourd'hui dans des ménages ouvriers de plus en plus nombreux. En soi, c'est un bien — ou cela pourrait être un bien ; — mais cela coûte cher. Avoir un, deux, trois enfants, cela signifie chaque fois, pour les parents : renoncer à tel ou tel plaisir, à tel ou tel avantage, et la limite de la misère, pour beaucoup d'entre eux, est bientôt là. Il n'y aura bientôt plus que les misérables, ceux qui n'ont rien à perdre, qui procréeront sans limitation, sans prévoyance. Et déjà les hygiénistes de la race s'inquiètent de voir croître le nombre des enfants déficients.

Une institutrice française, Mme B. Hustache, raconte dans *L'Ecole enfantine* (1938, N° 8) que, dès 1934, elle constata avec effroi un fait révélateur : plus de la moitié de ses élèves, de 5 à 6 ans, avaient une taille nettement au-dessous de la normale. La plupart étaient « malingres, instables, portés à de mauvaises habitudes », issus de parents également pauvres de santé. Autrefois, 2 % des enfants avaient une intelligence au-dessus de la moyenne. En 1934, à peine 1 sur 150 pouvait être désigné comme tel. « Notre race se meurt-elle ? » se demanda cette institutrice ? — Dès lors, elle lutta : amélioration de la cantine, tasses de lait, salle de repos ; diffusion des principes d'hygiène aux jeunes mères par les soins du dispensaire ; concours de beaux bébés : le résultat se fait nettement sentir.

Mêmes observations en Angleterre. M. Raymond B. Cattell, psychologue du Comité d'éducation de Leicester, a publié l'an dernier dans *The Schoolmaster and Woman teacher's chronicle* un article très documenté intitulé : « Declining intelligence in the schools ».

En 1906, les déficients étaient de 4,6 ‰ ; en 1929, de 8,4. « Le nombre des sujets inférieurs augmente avec une rapidité inquiétante. » Une statistique montre que le degré d'intelligence est inversement proportionnel au nombre des enfants par famille : la plupart des déficients proviennent de familles nombreuses. Les œuvres de charité et de relèvement enlèvent une bonne part des enfants malingres aux familles imprévoyantes ; mais personne ne fait rien en faveur des parents d'enfants intelligents. On soulage les premières, on accule ceux-ci à la misère.

Le quotient d'intelligence obtenu par les tests en usage en Angleterre montre que les enfants les plus intelligents, au quotient de 160 à 180, proviennent de familles comptant en moyenne 1,80 enfant ; de 140 à 160 : 2,31. Les normaux, simplement, présentent les chiffres suivants : quotient, 120 à 140 : 2,62 enfants ; 100 à 120 : 3,27 enfants. Et voici les chiffres des déficients : quotient 80 à 100 : 3,72 enfants ; 60 à 80 : 4,21 enfants par famille.

Ces faits sont bien connus. Il est bon de les rappeler. Si l'on veut améliorer la race, il ne suffit pas de venir en aide aux plus misérables ; il faut introduire, à l'école et dans la famille, par une saine propagande, l'hygiène pour tous ; — et créer des bourses pour les enfants intelligents de familles modestes. Ces moyens sont simples, encore faut-il les garder clairement devant les yeux. L'avenir de nos écoles et celui du pays en dépendent.

Ad. F.

INFORMATIONS

LA DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE

Du 3 au 9 août aura lieu à Paris un congrès régional — pour les pays de langue française — de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle. Le sujet central porte sur « Les maîtres et la défense de l'idéal démocratique ». Quelques personnes proposent de dire plutôt : ...et la « réalisation » de l'idéal démocratique, afin d'accroître l'attitude constructive. Parmi les membres du comité du congrès mentionnons M. Laurin Zilliacus, d'Helsingfors, président central de la Ligue, M. Pierre Bovet, pour la Suisse, MM. Langevin et Wallon pour la France, etc. On n'enseigne pas par la théorie pure, ni par des arguments rationnels, la pratique de la démocratie. Elle doit s'incorporer à l'individu dès son enfance. Elle constitue un ensemble de réflexes d'ordre moral et social où le respect de la personne d'autrui, la possession de soi, la fidélité à ses engagements et le souci créateur d'adapter la loi à la justice et aux fins spirituelles, jouent un rôle prépondérant. Nul doute que les volumes publiés par le B. I. E. :

« Le self-government à l'Ecole » et « Le Travail par Equipes à l'Ecole », ne soient largement mis à contribution au prochain congrès de Paris. (Adresse du bureau d'organisation : Bureau 307, Musée pédagogique, 29 rue d'Ulm, Paris V^e.) Ad. F.

RÉCITATION

MADAME LA LUNE

Pour Annie.

*Madame la lune
passe sa houpette
de nuage
sur son visage,
la coquette !*

*Madame la lune
cherche un miroir
par-dessus les toits noirs.*

*Madame la Lune
a trouvé
un beau miroir carré :
l'étang de l'usine,
elle s'y penche, elle rit,
elle s'y examine
comme elle a bonne mine !*

*Madame la Lune
se regarde toute la nuit !*

VIO MARTIN.

TEXTE LITTÉRAIRE

Tempête.

La tempête s'était levée et faisait trembler les parois de la maison, comme les vitres d'une fenêtre tremblent sous les rafales. Le vent arrivait en mugissant par-dessus les cimes du bois sombre. Sur l'espace défriché et nu qui entourait les petites constructions de bois, il s'abattait et tourbillonnait quelques secondes, violent, mauvais, avec des bourrasques brusques qui tentaient de soulever la toiture, avant de repartir vers la forêt dans une ruée de dépit.

La maison de bois frissonnait du sol à la cheminée et semblait osciller sur sa base, si bien que ses habitants, entendant les mugissements et les clameurs aiguës du vent, sentant autour d'eux l'ébranlement de son choc, souffraient de presque toute l'horreur de la tempête.

LOUIS HÉMON.

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud

Ouverture de l'année scolaire 1939-1940 :

LUNDI 17 AVRIL 1939

Examens d'admission :

LUNDI 17 AVRIL A 8 HEURES

Age d'entrée en première année : 14 ans au 15 octobre.

Les élèves porteurs du certificat d'études primaires supérieures sont admis sans examen en 2e année.

Les inscriptions doivent être prises avant le 30 mars 1939.

FLORENCE-SIENNE

et l'Ombrie : Assise, Pérouse, Orvieto. Au retour : Pise, Gênes, Chartreuse Pavie.

10 jours à Pâques. - Se renseigner auprès de M. Chantrens, inst., Montreux.

Langue allemande

ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. Demandez prospectus gratuit à Ecole de commerce Gademann, Zurich.

INSTITUT LINGUISTIQUE POUR JEUNES FILLES

Inter Silvas

Wangen an der Aare

Etude spéciale et très soignée des langues allemande - anglaise - italienne. Cours commerciaux. Tous les sports. Site charmant, entouré de forêts et de montagnes. S'adresser à la Direction.

ALLEMAND

ou italien garanti en 2 mois. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prépar. Examens emplois fédéraux (3 mois). Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois. Références. **ÉCOLE TAMÉ, Baden 57** ou **Neuchâtel 57.**

J. A.

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, Chemin des Cèdres (Chauderon) — LAUSANNE

BACCALAURÉATS - - MATURITÉS

Raccordement aux collèges et gymnases

Past. Paul Cardinaux, direct.

Tél. 33 599 ou 22 599

Collège scientifique cantonal

Année scolaire 1939—1940

EXAMENS D'ADMISSION POUR TOUTES LES CLASSES

samedi 25 et lundi 27 mars, à 7 heures

Age minimum pour entrer en 5^e : **11 ans** dans l'année. Les meilleurs élèves primaires de 4^e année y sont admis sans examen. Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

Inscriptions : au secrétariat jusqu'au mercredi 22 mars ; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois ; à ce défaut, acte d'état-civil et certificat de vaccination. P408-8L

Rentrée des classes : lundi 17 avril 1939, à 14 heures.

ABONNEZ-VOUS à l'un des

Cabinets de Lecture

de la

Librairie Payot

GENÈVE

NEUCHÂTEL

VEVEY

MONTREUX

BERNE

BALE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

L'ÉCOLE LEMANIA

PREVOIT
tous les cas

LAUSANNE

PRÉPARE
à tous les examens

POUR TOUS VOS TRAVAUX

D'ÉLECTRICITÉ — GAZ — EAU — TÉLÉPHONE

ADRESSEZ-VOUS A

**BORNET S.A., 8, RUE DE RIVE
GENÈVE**

TÉLÉPHONE 50250

DEVIS GRATUIT

RABAIS SPÉCIAL ACCORDÉ AU PORTEUR DE CETTE ANNONCE

Demandez notre Catalogue gratuit !
sur tout le Matériel de
Réforme scolaire

Wilh. SCHWEIZER & C^o, WINTERTHUR

pour :

LE CALCUL

L'ÉCOLE ACTIVE

LE TRAVAIL MANUEL

◆ **Cours officiels d'allemand** organisés par le Canton
et la Ville de St-Gall à
L'INSTITUT POUR JEUNES GENS
sur le **ROSENBERG** près **ST-GALL**

L'unique école privée de Suisse avec cours off. d'allemand. Possibilité de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité, diplôme commercial). Sports.
Juillet-sept. : Cours de vacances. **Prospectus.**

Prêts

en 12 à 24 mensualités, sans caution, rapides, avantageux, discrets, aux membres du corps enseignant. Références de 1^{er} ordre. Va sur place. Timbre-réponse. Banque de Prêts S.A., Paix 4, Lausanne.

■ **COLLÈGUES!** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffres **W 26037 L** à Publicitas, Lausanne.